

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2007054**

**Signataire : MHC/ED/NH**

**OBJET :Réfection partielle de la chaufferie et des installations d'eau chaude sanitaire du CTM 72 rue H.Barbusse. Avenant n°1 au marché avec la société Missenard Quint.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur procédure adaptée du 10 juillet 2006, passé avec la société Missenard Quint,.

Vu le projet d'avenant n°1

Sur avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 6 septembre 2007,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ARTICLE UNIQUE :** Autorise le maire à le signer l'avenant n° 1 au marché relatif à la réfection partielle de la chaufferie et des installations d'eau chaude sanitaire du CTM 72 rue H.Barbusse avec la société Missenard Quint.

Cet avenant a pour effet :

- 1) de porter le montant global du marché de 428 822,21 € TTC à 466 280, 47 € TTC
- 2) de prolonger le délai d'exécution dudit marché jusqu'au 31 octobre 2007

Le Maire